

Immigré n'est pas un droit

On nous a enseigné dans notre enfance que les églises et surtout les abbayes jouaient volontiers un rôle de refuge. Face aux dangers encourus par ceux qui se risquaient sur les chemins, dans le monde sans foi ni loi de l'obscur moyen âge (c'est l'image d'Epinal qu'on nous en a donnée), les abbayes, havres de paix où la règle ordonnait une vie rythmée de prières, les abbayes seuls lieux de préservation des connaissances d'alors et de leur mise en œuvre, les Abbaye auxquelles les progrès des siècles suivants, la civilisation européenne et le monde doivent tant, les abbayes servaient effectivement de refuges.

Curieusement, c'est cette référence à des lieux de droit dans un monde de cahots qui semble devoir fonder aujourd'hui les actions de ceux qu'on appelle les «sans papiers» et qui prennent de plus en plus souvent leurs quartiers dans nos églises. Je dis bien «curieusement» car, à bien observer les choses, la situation d'aujourd'hui est exactement l'inverse de celle d'hier qui lui sert de référence. En effet, si alors les Abbayes étaient garantes d'un minimum de lois et donc de droits dans un monde de brutes, aujourd'hui les églises doivent servir de refuge à des illégaux qui cherchent à échapper à la sévérité de la loi dans un monde hyper-réglementé.

Je ne crois pas avoir le cœur plus dur que la moyenne de mes concitoyens, loin de là, et la misère des personnes prises individuellement me touche, je pense, tout autant qu'un autre. Pourtant les revendications des «sans papier» ont tendance à me porter d'avantage sur les nerfs qu'à susciter ma pitié. J'éprouve, face à ce problème, une sensation de malaise suite à un énorme gâchis, mais à un gâchis qui convient à toutes sortes de gens qui utilisent à leur profit la misère réelle de certains et la pitié qu'à juste titre elle inspire chez nous.

Essayons de mettre les choses à plat, sans aveuglement ni misérabilisme démagogique.

Il se fait que notre pays, comme les autres pays riches d'Europe, attire les populations moins favorisées du monde entier. C'est un fait et c'est bien normal, mais ça n'ouvre aucun droit à qui que ce soit.

Il se fait par ailleurs que, dans certains pays, la situation politique et sécuritaire est telle qu'une partie de leurs habitants est forcée de s'enfuir pour échapper à un sort funeste. C'est un tout autre problème qui, lui, n'est pas normal du tout et qui réclame de nous des gestes d'accueil que nous nous faisons un devoir de poser.

Ces deux causes amènent sur nos routes, dans nos ports et aéroports, et très vite dans nos villes, quantités de gens qui profitent de l'ouverture de nos frontières. Certains d'entre eux, une petite minorité, méritent toute notre attention et des mesures d'accueil proportionnées à la dureté de leur situation. Ce sont les vrais réfugiés. Tous les autres n'ont pas de raison d'être là, si ce n'est venir vivre chez nous pour améliorer leur ordinaire. On peut les comprendre, mais rien, strictement rien, même pas la charité chrétienne, ne nous oblige à les accepter.

La difficulté est, bien évidemment, de faire la différence entre ceux qui cherchent à mieux vivre et ceux qui fuient des périls bien plus graves. Et là, je ne sais pourquoi, nos services de police se montrent d'une incurie aussi stupéfiante qu'inadmissible. Ils prennent, c'est incompréhensible, des années pour arriver à des décisions. Du coup, la sévérité qui serait normale dans l'instant, devient souvent, les années passant, inhumaine, ou même franchement absurde. Dans ces cas-là, l'application de nos lois et règlements n'est plus judicieuse dans la mesure où, le temps passant, la situation de fait la rend inopérante sans déchirements insupportables.

S'il est possible en quelques trop courtes lignes de donner des pistes de solution, je dirais ceci (au risque de me répéter) :

1° Nous devons tout d'abord nous donner les moyens d'effectuer un tri efficace, c'est-à-dire rapide, sévère et honnête, afin de ne plus jamais confondre honteusement un réfugié avec un simple immigré 'économique'. La loi est, ici, d'autant plus indispensable qu'elle sera fatalement dure. (*Dura lex, sed lex*) Seule elle peut permettre aux autorités administratives et policières d'agir autrement que sur le coup de l'émotion que ne peuvent que susciter les situations difficiles dans lesquelles se mettent, souvent volontairement, les candidats à l'immigration et qui ne peuvent que se compliquer si on perd des années en paperasseries.

2° Les premiers doivent être pris en charge par une politique humanitaire susceptible de leur permettre de vivre décemment chez nous.

3° Les seconds ne doivent pas être admis, sauf exceptions à étudier en fonction de nos possibilités et de nos besoins concrets. L'immigration massive de ces dernières décennies est loin d'être digérée et les populations concernées loin d'être assimilées, nous en faisons tous les jours le constat. (Le remède à une indigestion est rarement de manger davantage !)

Certains veulent voir dans l'immigration une solution à nos problèmes de démographie et de main d'œuvre, alors que notre taux de chômage est inversement proportionnel à notre taux de natalité. Il y a, je trouve, une forme d'irresponsabilité monstrueuse dans cette façon d'instrumentaliser les mouvements migratoires.

4° Une politique belge d'une part, et surtout européenne d'autre part, doit être développée d'urgence vis à vis des pays d'origine (principalement d'Afrique) de ces populations. Il faut leur permettre de développer des activités nouvelles dans leurs pays, plutôt que de les voir tout abandonner pour un illusoire eldorado chez nous. Cette politique, dans l'intérêt bien compris de tous, doit être extrêmement volontariste, à l'image de celle que nous menons, depuis peu et encore bien trop timidement, au Congo. Ceci n'est pas de la charité pour ces pays, c'est une démarche sécuritaire urgente et de bonne économie, tant pour ces populations que pour l'Europe. Face à l'émergence des pays d'Asie, nous ne pouvons plus nous passer d'une Afrique remise sur les chemins de la réussite et du progrès. Pour notre sécurité à nous et à eux, ce sont cinquante ans de débâcle due à la décolonisation irresponsable que nous devons maintenant les aider à rattraper. Si nous ne voulons pas l'importer chez nous, c'est sur place que nous devons leur permettre de sortir de leur misère.

Chers Amis,

Merci à ceux qui ont réagi très positivement : Les choses avancent lentement.

Il suffirait pourtant que chacun communique...une adresse pour que nos fichiers doublent.

Ce n'est pas plus difficile que ça.

*Continuons donc, et n'hésitez pas à transmettre tout ce que vous pouvez
comme adresses intéressantes à pascal.de.roubaix@institut-thomas-more.org.*

Merci à tous.

<http://pascaldroubaix.skynetblogs.be>

Pascal de Roubaix.

Avenue Eugène Demolder 112, 1030 Bruxelles. Tél : 02/ 646.98.99